



**AVIS DE CONVENTION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC
N°21/024
Direction territoriale du Havre**

HAROPA PORT a mis en œuvre une procédure de publicité en vue de l'attribution d'un titre autorisant l'occupation d'une dépendance du domaine public située route du Canal Bossière sur la commune de Gonfreville l'Orcher, dont la référence Haropa Solutions est le n°5360 et en vue de l'implantation d'une activité de stockage de matériel pour travaux électriques, éclairage public et instrumentation.

A l'issue de la procédure de publicité, la Société la Société INEO NORMANDIE, 16 rue de la Boulaie 76800 SAINT-ETIENNE-DU-ROUVRAY, SIREN 409 881 083 est la seule à avoir présenté un projet d'implantation.

HAROPA PORT et la Société INEO NORMANDIE ont conclu une Convention d'Occupation Temporaire n° 21-048 portant sur la dépendance susvisée le 27 juillet 2021.

Description de la dépendance : Une parcelle de terrain d'une superficie de 830 m².
Durée de la convention : 1 an environ à compter du 1^{er} janvier 2021.

Toute demande de renseignement complémentaire, et notamment toute demande de consultation de la convention n° 21-048 dans le respect des secrets protégés par la loi, peut être formulée au Service Développement et Relations Clients – Tel : 02.32.74.69.31 – adresse email : clientzip@haropaport.com

Cette Convention d'Occupation Temporaire est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux (2) mois à compter de la publication du présent avis.